



COMMISSION DES MESURES PHYTOSANITAIRES

Douzième session

Incheon (République de Corée), 5-11 avril 2017

**Thèmes pour les normes de la CIPV – Nouveaux thèmes et ajustements
apportés à la *Liste de thèmes pour les normes de la CIPV***

Point 9.3 de l'ordre du jour

Document élaboré par le Secrétariat de la CIPV

I. Contexte

1. On trouvera dans le présent document le résumé des ajustements qu'il est proposé d'apporter à la *Liste de thèmes pour les normes de la CIPV*¹, adoptée par la Commission des mesures phytosanitaires (CMP), qui peut être consultée sur le Portail phytosanitaire international (PPI).

II. Modifications apportées à la Liste de thèmes par le Comité des normes

- 1) Le Comité des normes (CN) apporte des modifications à la *Liste de thèmes pour les normes de la CIPV* en ajoutant, en supprimant ou en modifiant les sujets suivants: termes et expressions présentés pour examen au Groupe technique sur le Glossaire (GTG), protocoles de diagnostic présentés pour examen au Groupe technique sur les protocoles de diagnostic (GTPD) et traitements phytosanitaires présentés pour examen au Groupe technique sur les traitements phytosanitaires (GTTP).

¹ *Liste de thèmes pour les normes de la CIPV*: <https://www.ippc.int/fr/core-activities/standards-setting/list-topics-ippc-standards/>.

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires. La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur internet, à l'adresse www.fao.org.

- 2) La modification des sujets et de leur degré de priorité a été déléguée au CN. Les modifications ci-après sont communiquées à la CMP par souci de transparence. Elles sont déjà insérées dans la *Liste de thèmes pour les normes de la CIPV* en ligne sur le PPI.

À sa réunion de mai 2016², le CN:

- 1) a supprimé les termes et expressions suivants: «bark (as a commodity)» (2013-005), «confinement facility» (2015-001), «enrayement» (2011-004), «lutte (contre un organisme nuisible)» (2011-005), «pays d'origine» (2006-016), «éradication» (2011-003) et «inspection» (2015-012);
- 2) a ajouté les termes et expressions suivants: «confinement» (2016-002), «ecosystems» (2016-003), «growing season» and «growing period» (2016-004), «habitat» (2016-005) et «modern biotechnology» (2016-006);
- 3) a ajouté le sujet «genre *Ceratitidis*» (2016-001), priorité 1, au programme de travail du Groupe technique sur les protocoles de diagnostic;
- 4) a pris note du changement de titre du projet de protocole de diagnostic (PD) suivant: de «*Liberibacter* spp. / *Liberobacter* spp. on *Citrus* spp. (2004-010)» à «*Candidatus Liberibacter* spp. on *Citrus* spp. (2004-010)», pour tenir compte de la classification taxonomique en vigueur.

À sa réunion de novembre 2016³, le CN:

- 1) a examiné la *Liste de thèmes pour les normes de la CIPV* actuelle et les propositions⁴, conformément à la demande formulée par la CMP à sa onzième session (2016), en tenant compte du Cadre stratégique de la CIPV et des *Critères applicables à la justification des thèmes proposés et à l'établissement d'un ordre de priorité y afférent*, et a recommandé l'ajout de deux thèmes. Le rapport de la réunion³ fournit tous les détails de cet examen;
- 2) a recommandé l'ajout des deux thèmes suivants à la *Liste de thèmes pour les normes de la CIPV*:
 - a) 2015-002: *Mesures phytosanitaires s'appliquant aux marchandises* (priorité 1, objectifs stratégiques A, B et C); et
 - b) 2015-004: *Utilisation d'approches systémiques pour gérer les risques associés aux déplacements des marchandises en bois* (priorité 3, objectifs stratégiques B et C);
- 3) a ajouté la révision du PD 2: *Plum pox virus* (2016-007), priorité 1, au programme de travail du GTPD;
- 4) a pris note des modifications apportées aux sujets suivants:
 - de «Traitement thermique à la vapeur contre *Bactrocera dorsalis* sur *Carica papaya* var. Solo» (2009-109) à «Traitement thermique à la vapeur contre *Bactrocera dorsalis* sur *Carica papaya*» (2009-109), parce que, sur la base des échanges de vues, le GTTP n'a rien trouvé de probant en faveur d'éventuelles différences selon la variété ou le cultivar de *Carica papaya* (voir la section 5.2 de la réunion 2016 du GTTP)⁵;
 - de «Traitement par le froid contre *Ceratitidis capitata* sur *Citrus clementina* var. *Clemenules*» (2010-102) à «Traitement par le froid de *Citrus clementina* contre *Ceratitidis capitata*» (2010-102), parce que les membres du GTTP ont conclu lors de leur réunion 2016 qu'il n'y

² Rapport de la réunion du CN tenue en mai 2016: <https://www.ippc.int/fr/publications/82530/> (en anglais).

³ Rapport de la réunion du CN tenue en novembre 2016: <https://www.ippc.int/fr/core-activities/standards-setting/standards-committee/> (en anglais).

⁴ Propositions présentées en réponse à l'appel à propositions de thèmes 2015: <https://www.ippc.int/fr/core-activities/calls-topics/> (en anglais).

⁵ Rapport de la réunion du GTTP tenue en septembre 2016:

https://www.ippc.int/static/media/files/publication/en/2016/11/Report_TPPT_2016_Sep_2016-11-03.pdf (en anglais).

avait aucun élément permettant de limiter ce traitement à la seule variété *Clemenules* (voir la section 5.4 de la réunion 2016 du GTTP);

- de «Appendix 1: Arrangements for verification of compliance of consignments by the importing country in the exporting country» (2005-003) à «Annex 1: Arrangements for verification of compliance of consignments by the importing country in the exporting country» (2005-003) to ISPM 20» (voir la section 4.5 du rapport de la réunion du CN tenue en novembre 2016);
- 5) a supprimé le thème «Traitement par le froid de *Citrus sinensis* var. Navel et Valencia contre *Ceratitits capitata*» (2010-103) de la *Liste de thèmes pour les normes de la CIPV*, parce que le GTTP l'a regroupé avec le projet de traitement par le froid de *Citrus sinensis* contre *Ceratitits capitata* (2007-206A) (voir la section 5.1 de la réunion du GTTP tenue en septembre 2016).

III. Décisions

2. La CMP est invitée à:

- 1) *ajouter* les thèmes suivants à la *Liste de thèmes pour les normes de la CIPV*, avec indication des priorités et des objectifs stratégiques de la CIPV:
 - i) *Mesures phytosanitaires s'appliquant aux marchandises* (2015-002), priorité 1 et objectifs stratégiques A, B et C de la CIPV;
 - ii) *Utilisation d'approches systémiques pour gérer les risques associés aux déplacements des marchandises en bois* (2015-004), priorité 3 et objectifs stratégiques B et C;
- 2) *adopter* la *Liste de thèmes pour les normes de la CIPV*, avec les modifications susmentionnées;
- 3) *demander* au Secrétariat d'insérer ces modifications dans la *Liste de thèmes pour les normes de la CIPV* et de mettre en ligne la nouvelle version sur le PPI⁶.

⁶ *Liste de thèmes pour les normes de la CIPV*: <https://www.ippc.int/fr/core-activities/standards-setting/list-topics-ippc-standards/>.